

Protocole de nettoyage des locaux

Crèche, accueil de jour et école

Modèle à adapter à votre structure · Édition 2026 · Switch Air Sàrl, Genève

Ce protocole couvre le nettoyage et la désinfection des **locaux et des surfaces** d'une crèche, d'une structure d'accueil de la petite enfance ou d'une école. Il est volontairement court et applicable sans formation particulière : un protocole qu'on ne lit pas n'est pas appliqué.

1. Ce que la Suisse et Genève demandent

Pour les crèches et l'accueil de jour, le canton de Genève encadre précisément le sujet. Le **service d'autorisation et de surveillance de l'accueil de jour (SASAJ)** effectue des visites de contrôle au moins tous les deux ans et demande un document d'autocontrôle santé avant chaque visite. Le document de référence est celui du **service de santé de l'enfance et de la jeunesse (SSEJ)** sur la prévention des maladies infectieuses et les mesures d'hygiène dans les structures d'accueil de la petite enfance.

Pour les écoles primaires genevoises, le nettoyage relève des **communes**, en vertu du règlement cantonal sur les locaux de l'enseignement primaire. Aucune norme cantonale ne fixe de fréquences chiffrées par surface : c'est donc le cahier des charges communal qui fait foi, et ce protocole sert de base pour le rédiger.

Une précision honnête sur les fréquences. Les chiffres de ce document proviennent des recommandations de prévention et contrôle de l'infection pour l'accueil de jour des enfants publiées par l'unité HPCi du canton de Vaud, révisées en 2025. Ce sont des recommandations suisses de bonne pratique, pas des normes genevoises. Elles constituent une base solide, à ajuster selon votre structure et les consignes du SSEJ.

2. Qui fait quoi

Sur ce point, Genève est explicite — c'est rare, et il faut s'en servir. Les recommandations du service de la pharmacienne cantonale sur les produits de nettoyage dans les institutions de la petite enfance tracent la frontière suivante :

LE PERSONNEL ÉDUCATIF	L'ENTREPRISE DE NETTOYAGE
Nettoie immédiatement les petites surfaces souillées par des sécrétions, des vomissements ou des selles	Assure le nettoyage général quotidien de tous les locaux
Gère les changes, les repas et le matériel des enfants au quotidien	Assure la désinfection renforcée en cas d'épidémie
Signale les zones qui posent problème	Tient le plan de nettoyage et les fiches d'exécution visées

Cette répartition est écrite dans un document officiel du canton de Genève. Elle mérite d'être reprise telle quelle dans votre contrat d'entretien : elle évite l'essentiel des malentendus entre une équipe éducative et une entreprise de nettoyage.

3. Le protocole

CHAQUE JOUR

ZONE	OPÉRATION	VISA
Sols de tous les locaux	Balayage humide puis lavage au détergent	
Sanitaires et salles de bain	WC, pots, lavabos, robinetterie, baignoires, tables à langer, distributeurs	
Coin repas et réfectoire	Tables, chaises hautes après chaque usage, plans de travail, sols	
Points de contact	Poignées basses, interrupteurs, rampes, barrières, portes de placards	
Cuisine ou office	Plans de travail et vaisselle après chaque usage, sols, poubelles	
Draps et alèses non individuels	Lavage à 60 °C	
Déchets	Vidage, changement de sac, nettoyage des couvercles et des pédales	
Matériel de nettoyage	Chiffons et franges changés en fin de journée, lavés à 60 °C	

CHAQUE SEMAINE

ZONE	OPÉRATION	VISA
Poignées de porte et huisseries	Lavage complet	
Plinthes et bas de murs	Lavage — c'est la hauteur des enfants	
Mobilier bas	Dessus, dessous, pieds, bacs à jouets	
Sanitaires	Détartrage, joints, dessous des lavabos	
Vitres intérieures et miroirs	Nettoyage, traces de mains comprises	

CHAQUE MOIS

ZONE	OPÉRATION	VISA
Matelas et lits	Nettoyage complet des matelas, structures et barreaux	
Luminaires et grilles de ventilation	Dépoussiérage et lavage	
Derrière et sous les meubles lourds	Déplacement et nettoyage	
Textiles et tapis d'éveil	Aspiration soignée ; lavage selon l'étiquette	

DEUX À QUATRE FOIS PAR AN

ZONE	OPÉRATION	VISA
Vitrages extérieurs	Nettoyage complet, encadrements compris	
Sols durs	Décapage ou remise en état selon le revêtement	
Moquettes, tapis et coussins	Nettoyage en profondeur, de préférence pendant les vacances	
Murs et plafonds	Dépoussiérage en hauteur, lavage des zones marquées	

4. Les jouets

C'est la question qui revient le plus souvent, et la réponse dépend de l'âge : plus les enfants portent les jouets à la bouche, plus la fréquence est élevée.

ÂGE DU GROUPE	FRÉQUENCE	MÉTHODE
Moins de 18 mois	Chaque jour	Lave-vaisselle ou lave-linge à 60 °C, ou désinfection à l'alcool à 70 %
18 à 36 mois	Tous les 14 jours	Lavage à 60 °C pour les jouets qui le supportent
Plus de 36 mois	Chaque mois	Lavage des jouets lavables

Un jouet qui ne passe ni au lave-vaisselle ni au lave-linge se nettoie à la main puis se désinfecte, ou se retire de la circulation. Les peluches des groupes de bébés sont les objets les plus manipulés d'une crèche : elles méritent une rotation, avec un jeu en service et un jeu au lavage.

5. En période d'épidémie

Les recommandations genevoises prévoient un renforcement, et c'est l'entreprise de nettoyage qui en a la charge :

- **Doubler la fréquence** des points de contact et des sanitaires.
- **Désinfecter les jouets tous les jours**, quel que soit l'âge du groupe.
- Utiliser une **solution alcoolique à 70 %** ou de l'**eau de Javel à 2,49 % diluée au dixième**, en rinçant la surface à l'eau avant d'appliquer la Javel.
- Consigner l'épisode : les structures genevoises tiennent un tableau d'enregistrement des épidémies.

6. L'aération

Ce n'est pas du nettoyage, mais ça fait partie de l'hygiène des locaux et ça se planifie. L'Office fédéral de la santé publique recommande pour les salles de classe :

- Aérer complètement **avant les premiers cours du matin et de l'après-midi**.
- Aérer longuement **pendant les grandes pauses**.
- Toutes les fenêtres grandes ouvertes, porte de la salle fermée.
- Objectif : maintenir le CO₂ en dessous de **1 400 ppm**.

7. Les cinq règles de l'équipe

1. **Un code couleur par zone**. Une couleur pour les sanitaires, une pour les surfaces de vie, une pour la cuisine. Les chiffons ne se croisent jamais.
2. **Du propre vers le sale, du haut vers le bas**. Les sanitaires en dernier.
3. **Un chiffon, une zone**. Il part au lavage, on ne le rince pas pour continuer ailleurs.
4. **Le temps de contact se respecte**. Pulvériser et essuyer aussitôt, c'est nettoyer, pas désinfecter.
5. **Pas de produit à portée des enfants**, jamais, même le temps d'une intervention. Le chariot ne reste pas sans surveillance dans un espace de vie.

8. Les produits

Les recommandations genevoises pour la petite enfance sont simples : **des détergents courants non désinfectants** pour l'entretien quotidien, et un désinfectant uniquement en cas d'épidémie ou de souillure biologique. En Suisse, les désinfectants sont des produits biocides soumis à autorisation de l'Office fédéral de la

santé publique : on vérifie qu'un produit est autorisé avant de l'utiliser. On respecte les dosages du fabricant et on ne mélange jamais deux produits.

9. Fiche d'exécution hebdomadaire

TÂCHE QUOTIDIENNE	LU	MA	ME	JE	VE
Sols					
Sanitaires et tables à langer					
Coin repas et réfectoire					
Points de contact					
Cuisine ou office					
Draps et alèses (60 °C)					
Jouets des moins de 18 mois					
Déchets					
Chiffons changés et lavés					
Visa					

TÂCHE HEBDOMADAIRE OU MENSUELLE	DATE	EXÉCUTÉE PAR	VISA
Poignées, huisseries, plinthes			
Mobilier bas et bacs à jouets			
Sanitaires : détartrage et joints			
Vitres intérieures et miroirs			
Jouets 18–36 mois (tous les 14 jours)			
Matelas et lits (mensuel)			
Luminaires et ventilation (mensuel)			